

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 122-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive:
N° d'affaire: 2017.RRGR.349

Déposée le: 06.06.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Wildhaber (Rubigen, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 24

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: _____ du _____
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Ecoles à journée continue

Le Conseil-exécutif est chargé de conseiller et de soutenir activement les communes dans la mise en place des écoles à journée continue.

Développement :

En plus de présenter un intérêt pédagogique, l'école à journée continue signifie un renforcement économique pour le canton de Berne. Ce système permet en effet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, et d'exercer un emploi.

L'école à journée continue ouvre de multiples opportunités pour l'accompagnement des élèves et permet une organisation judicieuse des loisirs. Pour nombre de parents, l'école à journée joue un rôle important dans le maintien d'un équilibre entre travail et vie de famille, mais aussi dans le choix du domicile. Il est donc indispensable que le Conseil-exécutif développe cette formule en fonction des besoins, et qu'il conseille et soutienne activement les communes dans l'étude de leurs besoins, ainsi que la mise en place et le financement de ce type d'écoles.

Destinataire

- Grand Conseil